

# LES ECOLES DE CIRQUE DU GERS

## Acteur éducatif et du vivre ensemble



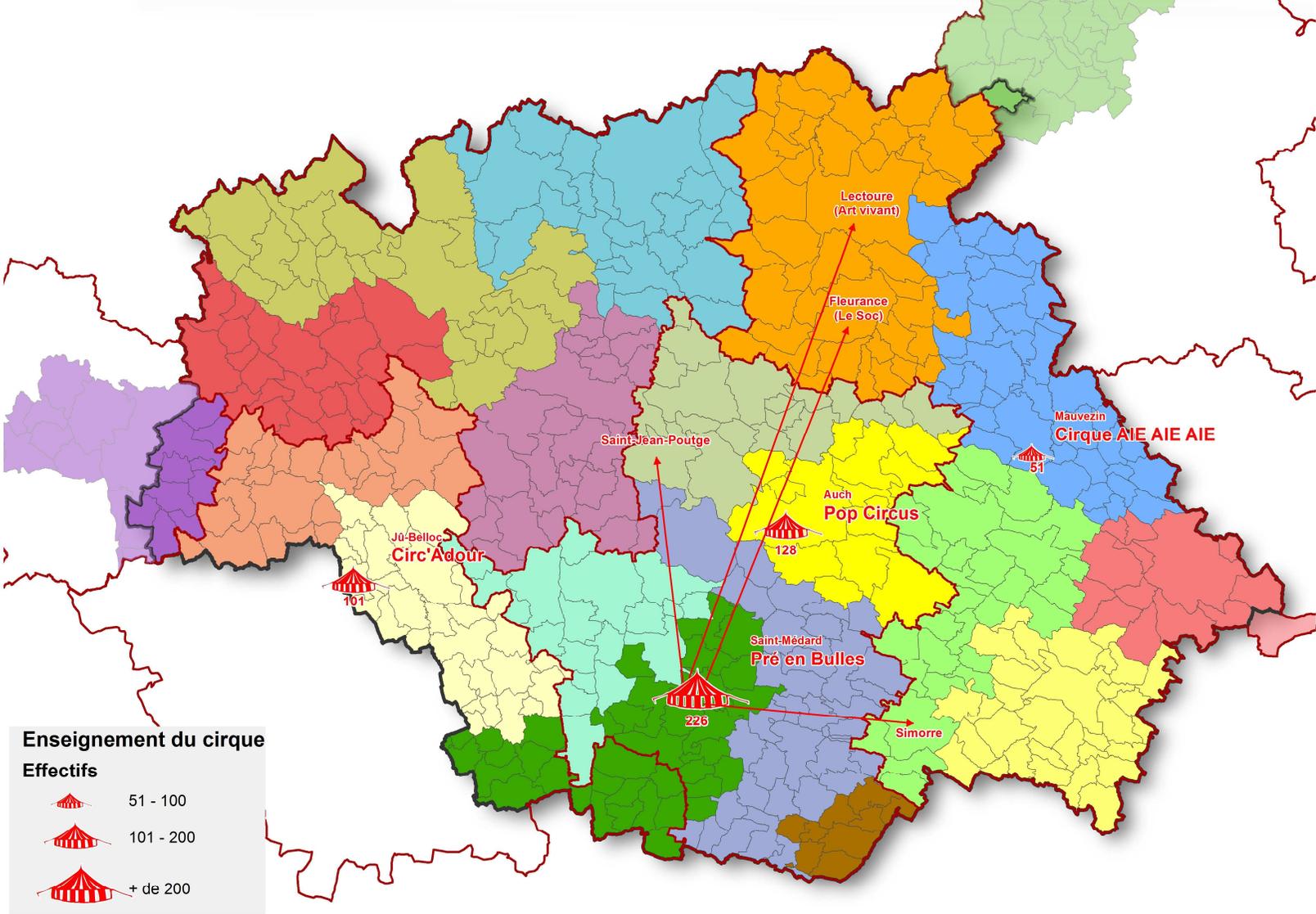
### 1 / Photographie de la pratique Saison 2012-13

#### Préambule

Un état des lieux de l'enseignement du cirque a été réalisé par l'Adda 32 en 2007 et concernait la période 2005 à 2007.

Les données chiffrées ci-dessous ont été remises à jour pour la saison 2012-13.

# Carte de l'enseignement circassien dans le Gers



## Historique

C'est au début des années 70 que les deux premières écoles de cirque naissent en France, créées par Annie Fratellini et Pierre Etaix d'un côté et Alexis Grüss et Sylvia Montfort de l'autre. On y fait alors du cirque pour le plaisir, et seuls quelques élèves aboutissent dans la profession. Le nombre des écoles de cirque va croître de façon à couvrir pratiquement tout le territoire français.

Actuellement, 4 écoles de cirque sont recensées sur le département.

Après la création en 1975 à Auch du Pop Circus (1<sup>ère</sup> école de la Région) il a fallu attendre les années 2000 pour voir ouvrir 5 autres structures réparties sur tout le département :

Circ'Adour basé à Jû-Belloc en 2001 – nouveaux locaux en 2012.

Pré en Bulles, en 2003 école itinérante et qui, depuis ces 5 dernières années, a augmenté sensiblement son rayonnement : Saint-Médard, Simorre, Saint-Jean-Poutge, Lectoure et Fleurance.

L'école Aïe aïe aïe en 2007 crée par Jean-Louis Blin, prof d'EPS au collège de Mauvezin qui avait initié un parcours cirque dans cet établissement. Ecole interdépartementale Tarn et Garonne / Gers.

2 autres structures : Circomatik basé sur le nord du département a disparu en 2008, faute de lieu / l'asso l'art du spectacle vivant sur Gimont et l'Isle-Jourdain a été dissoute en 2012.

D'une façon générale, le territoire départemental est assez bien couvert au prorata du nombre d'écoles avec un enseignement du cirque dans 7 communautés de communes.

Cependant, le nord-ouest du département n'est pas du tout irrigué par une offre de pratique circassienne.

Toutes les écoles fonctionnent sous le statut associatif et sont uniquement dédiées à l'apprentissage des arts du cirque.

## Activités proposées

### L'offre d'activité hebdomadaire en école de cirque :

S'il est une base que revendiquent les équipes pédagogiques des écoles de cirque, c'est bien d'apporter des moyens nouveaux de valorisation des savoir-faire des élèves. Le cirque peut être pratiqué à des âges divers et à des niveaux de pratique également variés. L'initiation et le loisir touchent des pratiquants parfois sans aucune base physique qui ne les exclue pas de la prouesse à quelque niveau que ce soit.

L'enseignement du cirque est avant tout une activité collective avec un objectif de développement personnel dans la sociabilisation clairement affiché.

La spécificité de cet art inclue comme élément créatif le travail de partenariat avec l'autre, la confiance en l'autre et une forme de respect qui est en opposition avec la confrontation compétitive avec l'autre.

Le Pop circus, Pré en bulle et Circ'adour sont affiliées à la [Fédération Française des Ecoles du Cirque](#) ; Aucune obligation d'être fédérée, cependant toutes les écoles revendiquent un référentiel pédagogique lié à la charte de la FFEC.

### Les disciplines

Les élèves sont amenés à pratiquer plusieurs agrès au sein d'un même cours :

Jonglerie, disciplines acrobatiques, acrobaties aériennes, disciplines d'équilibre et techniques de jeu.

Les disciplines qui demandent des conditions techniques particulières telles que les aériens ne peuvent être proposées que dans les lieux adaptés et dévolus au cirque.

### Les cursus

La plupart des cursus sont organisés par tranche d'âges, en dehors du Pop Circus qui s'organise autour de troupes mélangeant les âges.

Il faut noter la complémentarité entre les écoles, les liens entre elles : la possibilité d'évolution dans le cursus des pratiquants vers le Pop circus et désormais l'option cirque du lycée du Garros.

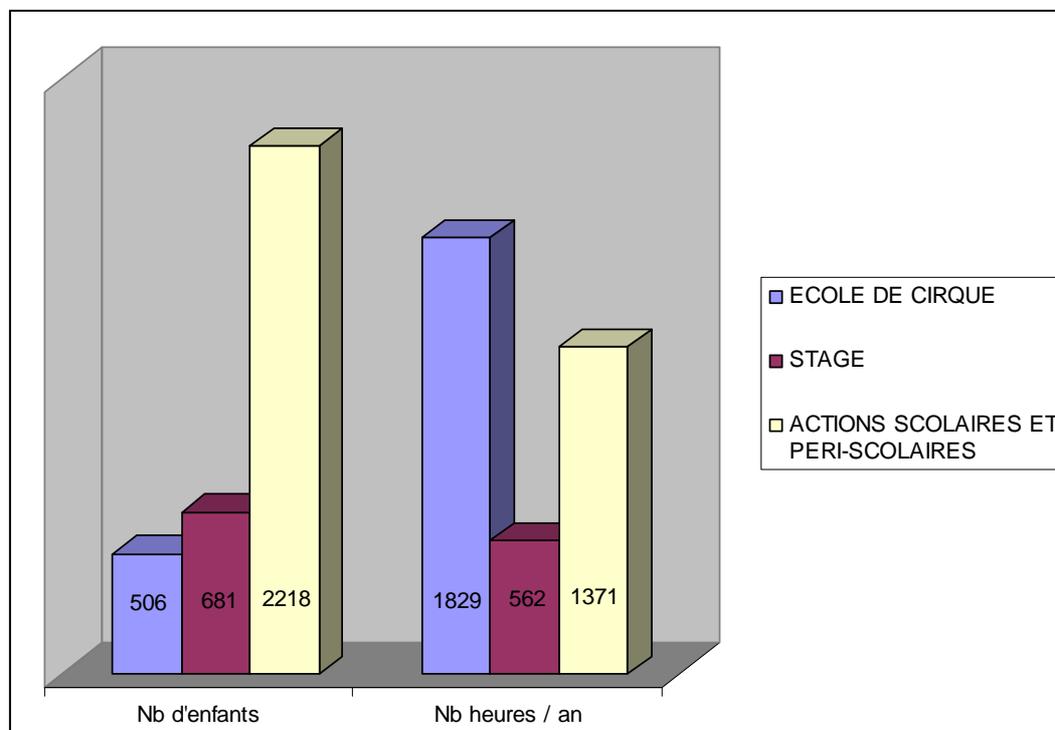
En effet, le Pop circus propose un enseignement qui peut être considéré comme une préparation en vue d'accéder à une formation professionnelle, avec notamment la mise en place d'ateliers spécifiques pour les candidats à une école préparatoire et des échanges fréquents avec les anciens élèves devenus professionnels.

Depuis la création de l'enseignement du cirque dans le département, **37 élèves** sont devenus **professionnels**, dont certains à la tête de leur propre compagnie.

### Représentations publiques

Selon le niveau des élèves, plus on avance dans la pratique, plus ils ont la possibilité de présenter leur travail lors de spectacle de fin d'année avec plusieurs représentations et des animations ponctuelles pouvant aller jusqu'à une trentaine en comptabilisant les scènes ouvertes, fin de stage ou séjours. Fêtes locales, festivals ou fêtes de fin d'année constituent souvent l'occasion de ces présentations.

### Effectifs et nombre d'heures 2012/13



### Plus de 500 élèves en 2012/2013 pour les cours hebdomadaires

Malgré la fermeture de deux écoles, l'effectif général a évolué de manière significative.

La fréquentation de ces structures s'échelonne de 51 élèves gersois d'une école interdépartementale Aïe aïe aïe à 226 élèves pour Pré en Bulles ; 3 écoles ayant plus de 100 élèves.

L'offre d'enseignement circassien fait le plein dans toutes les structures : la plupart des écoles refusent en effet des inscriptions chaque année. Un animateur ne pouvant encadrer plus de 12 enfants et les structures ne possédant qu'une salle, le problème de l'effectif se pose rapidement et a évidemment un impact économique.

Les 3-14 ans représentent 79% du total.

Problématique des écoles qui n'ont pas de lieux : les lycéens et étudiants partent ailleurs pour leurs études et lorsqu'ils reviennent le week-end, pas de salles disponibles pour leur permettre de pratiquer.

Les écoles proposent entre 9h30 et 19h d'ateliers/semaine.

## Les stages

Toutes les écoles proposent des formations ponctuelles. Cependant, il s'agit principalement des stages d'initiation, voire de séjours vacances autour de la thématique du cirque, ouverts à d'autres enfants plutôt qu'aux élèves pratiquants.

Ces stages permettent notamment aux enfants qui n'ont pu s'inscrire pour l'année (faute de place, d'éloignement géographique) de découvrir les arts du cirque.

## Actions scolaires et péri-scolaires

Les 4 écoles assurent des interventions en milieu scolaire et/ou péri-scolaire. Pour la plupart, ces interventions font véritablement partie de leur panel d'activités avec un grand volume horaire dédié (+ de 1 300 heures de sensibilisation aux arts du cirque en milieu scolaire, péri ou extra scolaire) et un nombre important d'enfants sensibilisés (plus de 1 900 enfants du département). Ces activités vont de la sensibilisation aux arts du cirque de manière ponctuelle à des interventions concernant l'option cirque au lycée du Garros géré par le Pop circus.

Cette mission de sensibilisation en milieu scolaire fait partie à part entière de l'activité des écoles de cirque, tant par le volume horaire consacré qu'à leur équilibre budgétaire.

## Autres interventions

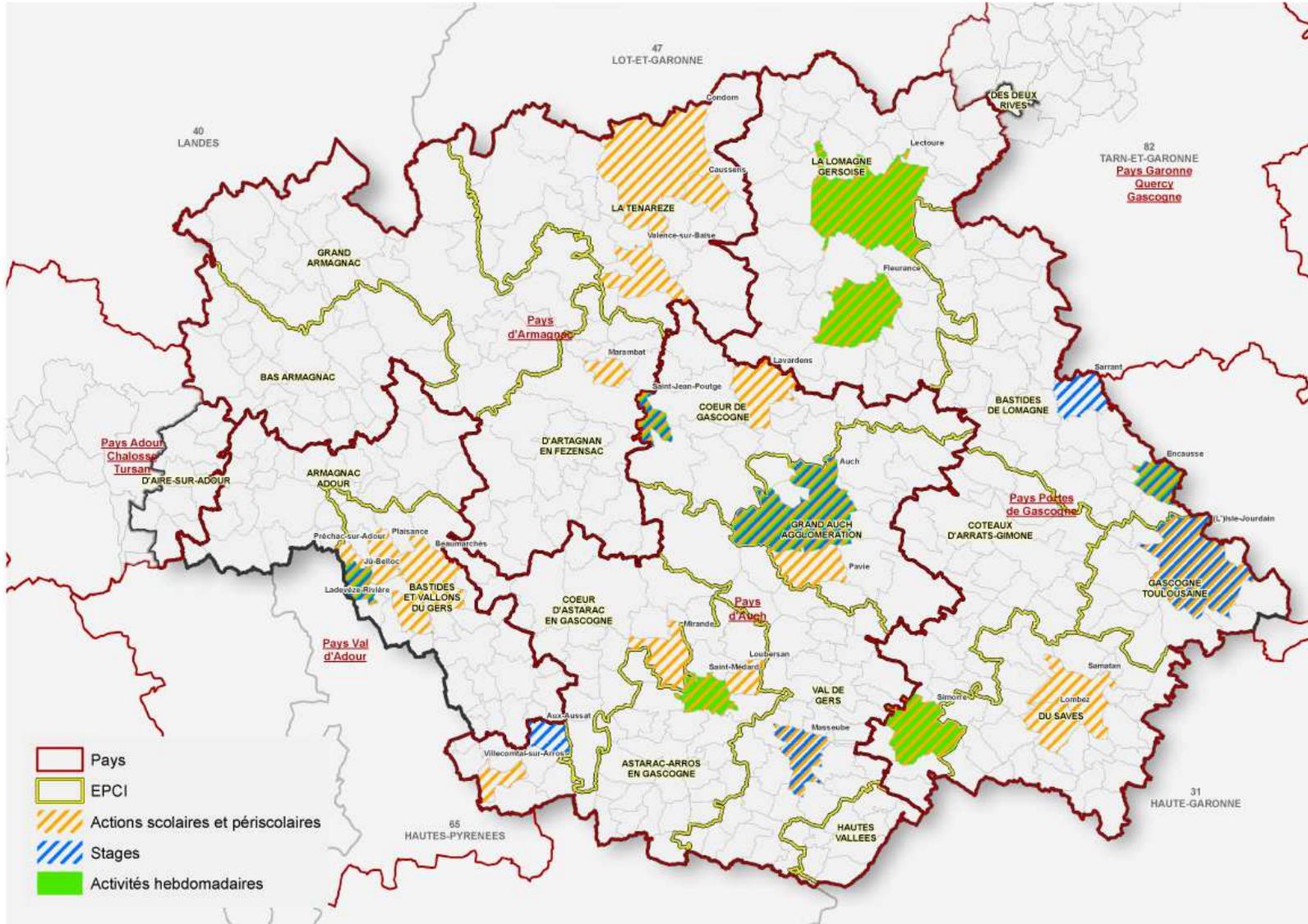
Ponctuellement, les animateurs interviennent auprès de public très jeune, dans le cadre de projet Petite enfance avec des relais d'assistantes maternelles ou dans des maisons de retraite.

Toutes les structures proposent également des activités ouvertes aux **personnes handicapées**. Certaines ont des offres spécifiques (ateliers initiation, séjours).

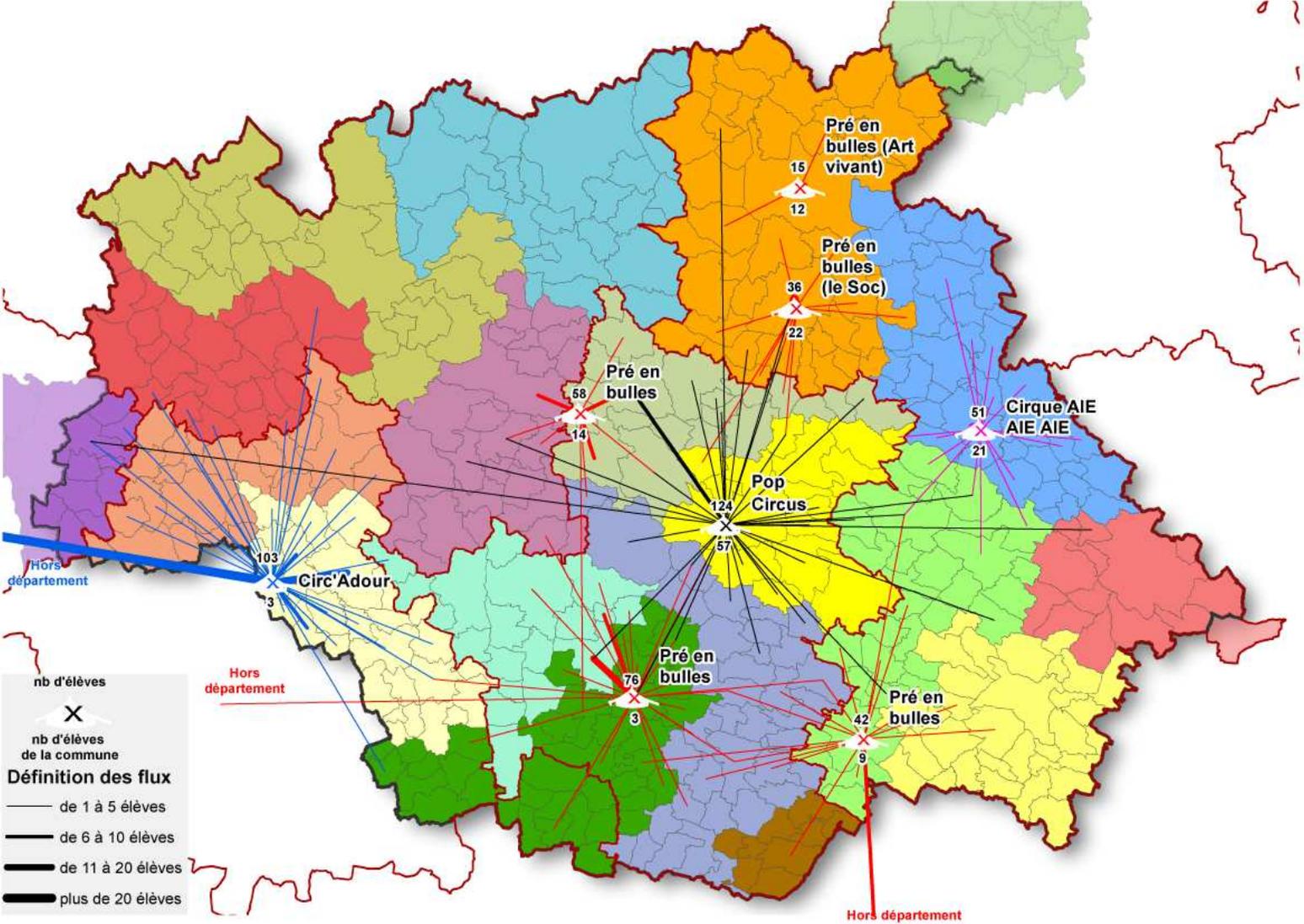
NB : cette démarche d'ouverture aux personnes à mobilité réduite s'explique en partie par la proximité avec l'AFCA, organisme de formation à Aire-sur-Adour, qui propose depuis plusieurs années une formation spécifique pour animateurs auprès de personnes handicapées.

Spécificité des écoles de proposer ce panel d'activités, d'être à la croisée de l'enseignement des arts du cirque, la pratique collective amateur et l'éducation artistique. Réseau **éducation populaire**.

# Carte des activités de pratique circassienne



# Rayonnement des structures d'enseignement circassien



Même si les structures ne sont pas implantées sur tout le territoire, les différentes antennes permettent à quasiment l'ensemble de la population d'accéder à l'enseignement du cirque : les participants sont issus de 16 communautés de communes sur 18. La Ténarèze et le Grand-Armagnac sont les plus éloignés d'un pôle d'enseignement des arts du cirque, par conséquent aucun pratiquant ne vient de ce territoire.

## Le personnel administratif et pédagogique

### Conditions d'emplois

Toutes les associations sont affiliées à la convention collective de l'Animation.

Au total, les écoles de cirque salarient **12 personnes à l'année (4 de plus qu'en 2007)** en contrats de 20h à 35h + 6 personnes pour des missions telles que comptables, intervenants ponctuels.

Sur les 12 salariés, **4 occupent des postes d'administration** (2 temps plein et 2 temps partiel) et **8 sont animateurs**.

Sur les 8 personnes rémunérées en tant qu'animateur, **5 sont diplômés BPJEPS cirque et les 3 autres ont le BIAC**.

**Depuis 2007, toutes les écoles d'enseignement du cirque embauchent au moins un animateur diplômé BPJEPS, le plus haut niveau des diplômes pour enseigner. Brevet délivré par Jeunesse & sports – réseau éducation populaire mais qui n'est pas obligatoire.**

L'apprentissage du cirque est une activité à risque d'où l'importance des compétences des animateurs.

Nb : le Brevet d'Initiation aux Arts du Cirque (BIAC) est délivré après une formation d'une semaine. Il assure des compétences pour un travail d'éveil, mais s'avère naturellement insuffisant pour un véritable enseignement des arts du cirque.

→ **Précarité** : sur les 12 contrats à l'année, la moitié est en CCD (5 sont en CDI temps plein, 2 en CDI temps partiel et 5 CDD temps partiel)

### Formation du personnel pédagogique

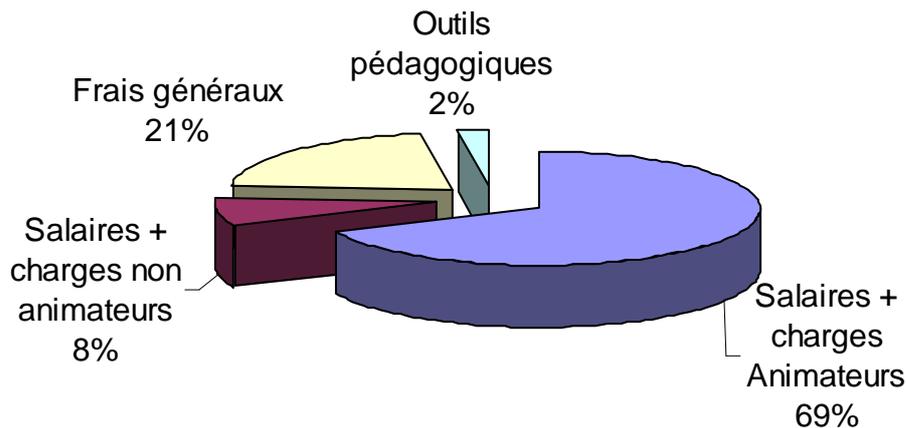
Toutes les écoles de cirque prennent ou ont pris en charge des formations continues pour leurs animateurs sur les 4 dernières années, notamment la formation BPJEPS. Cela représente un investissement important pour les structures dû à la formation longue mais il s'agit pour elles de privilégier la qualité de la transmission des arts du cirque sur le territoire départemental par des animateurs compétents.

## Organisation administrative et financière

### Financement de l'activité

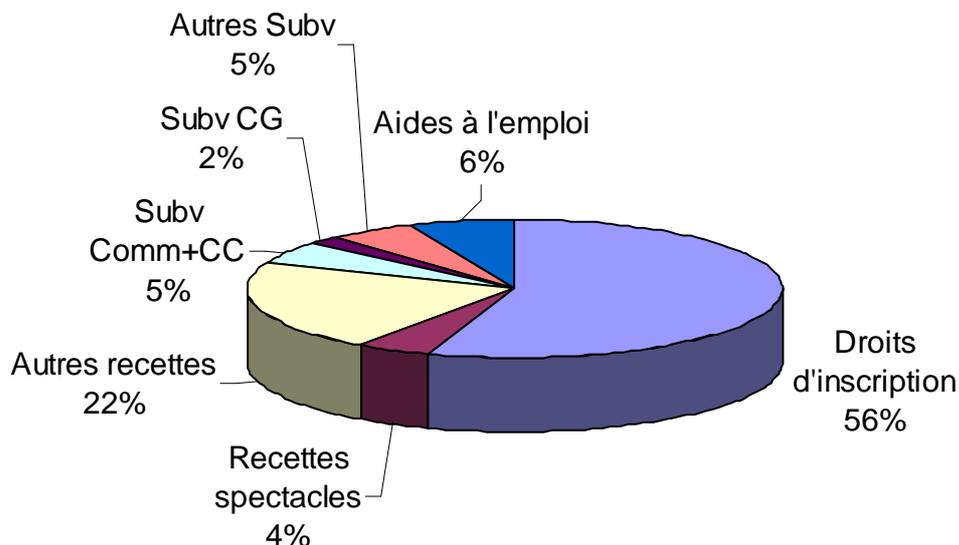
Le budget des 4 structures d'enseignement circassien représente près de **480 000 €** alors qu'il représentait il y a 6 ans 410 000 € avec 5 structures d'enseignement. 2 écoles dépassent 100 000 € de budget.

### Répartitions des charges en écoles de cirque



Les charges de personnel représentent plus de **270 000 €**

### Répartitions des produits en écoles de cirque

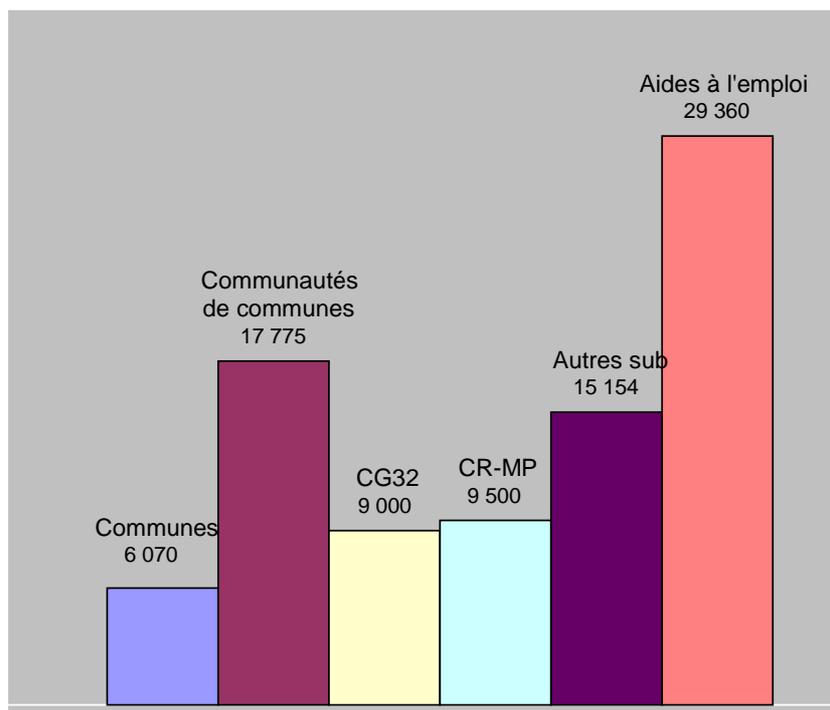


Les produits sont constitués **pour 86 900 € de subventions publiques** - dont **30 000 € d'aides à l'emploi qui ont diminué pratiquement de moitié en 6 ans**.

Les **recettes propres** intégrant les droits d'inscription représentent plus de **375 000 €**.

Les aides publiques représentent 172 € / élève. Elles ont fortement baissé puisqu'elles représentaient en 2006-07 : 255 € / élève, dû aux aides à l'emploi très peu renouvelées. De ce fait, nous arrivons à un taux de 0,45 € par habitant (20 centimes de moins qu'il y a 6 ans).

## Répartitions des subventions aux écoles de cirque en €



Depuis 2007, les aides des communes ont sensiblement augmentées (2 500 € lors de la dernière enquête) alors que celles des communautés de communes et du Conseil Départemental sont restées stables.

Il faut préciser que ne sont pas inclus dans ce graphique les aides en nature des collectivités pour la mise à disposition de lieux qui sont également à valoriser.

## Tarifs

Depuis la dernière étude, les tarifs ont sensiblement augmenté d'une vingtaine d'euros par niveau, dû à l'équilibre financier des structures. Ce coût, dû à la baisse des subventions, notamment des aides à l'emploi, incombe sur le budget des familles.

## Organisation matérielle

### Locaux

Circ'adour et Pop circus proposent leurs activités dans un lieu uniquement dévolu aux arts du cirque. Les autres lieux d'enseignement ne sont pas exclusivement dévolus aux arts du cirque. L'école de cirque Pré en bulle est itinérante et propose des ateliers jusque dans 5 communes différentes.

Les locaux sont prioritairement mis à disposition par les mairies, communautés de communes et conseil départemental pour le gymnase du collège de Mauvezin.

2 écoles sont propriétaires de leurs lieux : le Pop circus et Pré en bulles pour son chapiteau, uniquement dévolus aux arts du cirque.

Les locaux permettent d'accueillir du public pour les présentations de fin d'année.

### **Les conditions minimums pour proposer une activité en cirque, hors cours hebdomadaires :**

- ☀ Espace de travail de 60 m<sup>2</sup> minimum
- ☀ Sol qui ne glisse pas, avec tapis
- ☀ Hauteur minimum 3 m

### **Conditions minimums pour proposer une activité hebdomadaire :**

- ☀ Espace de travail de 100 m<sup>2</sup> minimum
- ☀ Sol qui ne glisse pas, avec tapis
- ☀ Hauteur minimum 5 m pour accroches des agrès aériens
- ☀ Vestiaires, toilettes
- ☀ Salle chauffée
- ☀ Stockage

## **Equipement**

Tous les locaux sont équipés de sanitaires et de chauffage.

Les principaux obstacles rencontrés dans les locaux non spécialisés sont : le manque d'espace, l'impossibilité de stocker ou de laisser le matériel en place, l'absence de vestiaires ou encore des problèmes de chauffage.

Pour les lieux spécialisés : difficulté pour chauffer et des charges très lourdes de fonctionnement du lieu.

## **Conclusion**

Nous avons déjà noté lors du précédent état des lieux de 2007 la **spécificité remarquable de** l'enseignement des arts du cirque représenté autant par le nombre de structures et d'élèves que **par la structuration et les compétences** que l'on y trouve. Le **personnel** d'animation est **très formé** puisque depuis 2007, toutes les écoles d'enseignement du cirque embauchent au moins un animateur diplômé BPJEPS, le plus haut niveau des diplômes pour enseigner.

Concernant la structuration, **malgré la baisse des aides à l'emploi**, les écoles ont réussi à préserver et même à embaucher pour l'une d'entre elle, leurs postes d'administration.

Le territoire, proportionnellement aux nombres d'écoles, est plutôt bien irrigué, à l'exception de la zone nord-ouest du département dépourvue d'antennes (étudier la mise en place d'un pôle sur l'Armagnac).

La **question de la conformité des locaux** et de leur équipement reste encore problématique. Même si depuis la dernière étude, Circ'adour s'est doté d'un lieu équipé, adapté à la pratique des arts du cirque.